

FICHE DE POSTE Année 2021-2022

IDENTIFICATION DU POSTE		REFERENCE	N°55
PROFIL DU POSTE		INTITULE DU POSTE	ULIS Trouble du Spectre Autistique (TSA) Ecole spécialisée EZPERANZA
		PLACE DU POSTE	L'enseignant d'ULIS est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'IEN-ASH MARSEILLE Le poste est situé à l'école Esperanza , 129 Avenue FERNANDEL, Marseille 13012.
		CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES	L'école Esperanza accueille des élèves âgés de 6 à 11 ans, ayant un diagnostic d'autisme et nécessitant des réponses pédagogiques spécifiques pour mener à bien leur projet personnalisé de scolarisation (PPS). L'ULIS constitue un dispositif collectif au sein duquel les élèves en situation de handicap se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins. La circulaire n° 2015-129 du 21 août 2015 précise les modalités d'organisation et de fonctionnement des Ulis école, collège et lycée général et technologique.
PROFIL DU POSTE		MISSIONS	Concevoir un enseignement adapté aux élèves en situation de handicap lors des regroupements au sein de la salle ULIS. L'enseignant nommé se forme à l'enseignement spécifique auprès des élèves avec un trouble du spectre autistique en cohérence avec le PPS. Des temps dédiés seront proposés à cet effet. L'enseignant travaille en relation avec les équipes pluridisciplinaires, les établissements de soin ou médico-sociaux et les familles. L'enseignant contribue à la mise en œuvre de projets d'inclusion et à la construction d'un projet d'orientation en coopérant avec les partenaires médico-sociaux et médicaux. Il travaille en étroite collaboration avec l'enseignant référent de scolarité.
		COMPÉTENCES	Dans cette école, l'enseignant souhaite s'impliquer dans un travail d'équipe et s'inscrire dans une dynamique formative. L'enseignant veut construire des compétences et savoirs spécifiques concernant l'autisme et la prise en compte des besoins spécifiques des élèves en situation de handicap : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la scolarisation au sein de l'école - Proposer l'adaptation des enseignements en référence aux objectifs du socle commun - Valoriser les acquis de chaque élève pour favoriser les apprentissages ; - Organiser le travail de l'AESH au sein de l'école - Participer aux réunions de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS) - Savoir travailler en équipe, valoriser la communication en partenariat - construire une bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA), - développer un niveau d'enseignement adapté aux troubles du spectre autistique (TSA) - Produire des références individuelles et collectives pour les élèves. - Développer les projets d'inclusion des élèves .
CONTEXTE ADMINISTRATIF		DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Le candidat est titulaire du CAPPEI - ou CAPA-SH- ou souhaite s'inscrire dans une démarche formative.
		NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est affecté à titre provisoire, après avis de l'IEN ASH.
		RÉGIME HORAIRE	27 heures (24 heures devant élèves + 3 heures)
		MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CONTACT	Les candidatures doivent être transmises à l'IEN ASH Marseille avant le 05 juillet 2021, s/c de l'IEN dont dépend le candidat, avec une lettre de motivation synthétique (mentionnant mail et téléphone portable) et l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat. IEN ASH du secteur concerné : Mme Maurel IEN- ASH Marseille ce.0133088I@ac-aix-marseille.fr 0491996816